

Fiche descriptive du site Natura 2000

Estuaire et marais de la basse Seine

Directive « Oiseaux »

Zone de protection spéciale (ZPS)

FR2310044



Départements

Eure (34 %),
Seine-Maritime (34 %)
et Calvados (1 %)

Document d'objectifs

► Validé le 09/06/2006

Dates de désignation

► ZPS : 06/11/2002

Communes

Ablon, Honfleur, La Rivère
Saint Sauveur, Berville-sur-
Mer, Bouquelon, Conteville,
Fatouville-Grestain, Fiquefleur-
Équainville, Foulbec, Marais-
Vernier, Quillebeuf-sur-Seine,
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf,
Saint-Mards-de-Blacarville,
Sainte-Opportune-la-Mare,
Saint-Ouen-des-Champs,
Saint-Samson-de-la-Roque,
Saint-Sulpice-de-Grimbouville,
Saint-Thurien, Toutainville,
Anneville-Ambourville,
Bardouville, La Cerlangue,
Gonfreville-l'Orcher, Hautot-
sur-Seine, Le Havre, Hénouville,
Heurteauville, Jumièges, La
Mailleraye-sur-Seine, Le Mesnil-
sous-Jumièges, Notre-Dame-
de-Bliquetuit, Oudalle, Petiville,



Vue d'ensemble

Maison de l'Estuaire

Présentation du site

L'estuaire et les marais de la basse Seine constituent le débouché en mer d'un des plus importants bassins urbains et industriels français : malgré une superficie peu importante (78 650 km²), le bassin versant de la Seine draine une région où vit un quart de la population française et où s'exercent 40 % de l'activité économique agricole et industrielle de la France. L'estuaire de Seine est devenu un milieu sensible où se côtoient des enjeux économiques, écologiques et touristiques grandissants. L'embouchure de la Seine se situe dans une plaine alluviale, dont l'intérêt repose sur sa situation, sur la richesse et la diversité de ses milieux, et sur sa surface. En effet, les milieux naturels et semi-naturels y occupent une surface importante, et sont composés d'une mosaïque d'habitats diversifiés et complémentaires. De plus, cet espace situé entre terre, mer et fleuve est localisé sur une grande voie de migration pour les oiseaux.

Embouchure de la Seine

A l'image de l'occupation du sol, les habitats littoraux et halophiles (vasières, bancs de sables immergés, récifs, cordons de galets, spartinaies, salicorniales, prés salés, dunes mobiles, fixées et boisées) représentent la majorité des habitats naturels s'exprimant sur le site, puisqu'ils couvrent 61 % de la surface cartographiée. Les prairies humides (environ 16 %) et les roselières (10 %) y jouent un rôle écologique majeur, notamment en tant que milieu d'accueil, complémentaire des habitats estuariens pour l'avifaune migratrice.

La partie maritime comprend l'ensemble des secteurs à couverture permanente d'eau marine ou saumâtre et les zones marnantes et non végétalisées du site, à savoir les fosses nord et sud de l'estuaire ainsi que les vasières, les systèmes de filandres et les plages. Le secteur présente une surface de 5 445 hectares.

Quevillon, Rogerville, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Maurice-d'Ételan, Saint-Nicolas-de-Bliquetuit, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Wandrille-Rançon, Sandouville, Tancarville, Val-de-la-Haye, Vatteville-la-Rue, Yville-sur-Seine, Domaine Public Maritime

Superficie : 18 840 ha

Opérateur/animateur

Maison de l'Estuaire et Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande



G. Blondeau

Echasse blanche
(*Himantopus himantopus*)



G. Blondeau

Gorge bleue à miroir
(*Luscinia svecica*)



M. Collard

Grand Cormoran
(*Phalacrocorax carbo*)

La plaine alluviale rive nord couvre une grande portion de la plaine alluviale nord de la Seine, sa superficie est d'environ 3 600 hectares.

Les prairies occupent avec les roselières et le schorre, la majeure partie du secteur de la plaine alluviale nord. Au sein du marais de Cressenval, les cultures représentent près de la moitié des terres agricoles exploitées. De nombreuses mares de chasse, dispersées sur l'ensemble du secteur apportent également à l'estuaire toute sa typicité paysagère et culturelle. Enfin, d'anciens sites de stockage de déchets ménagers et industriels, de dépôt de produits de dragage et l'aménagement récent de Port 2000, témoignent de l'activité industrielle et portuaire extrêmement développée sur la rive nord de l'estuaire de la Seine.

La plaine alluviale rive sud de l'estuaire de la Seine est bordée au nord par la Seine et au sud par le canal de retour. Ce secteur est traversé sur toute sa longueur par un canal artificiel qui présente aujourd'hui les caractéristiques d'une rivière à court lent, alimentée par la Vilaine, le Jobles et partiellement par la Morelle et ayant pour débouché direct ou indirect le chenal de la Seine. Le secteur, comprenant près de 464 ha, est composé en majorité de boisements et de prairies, les zones industrielles et urbanisées ne cumulant pas plus de 3% de la surface tout comme les cultures.

Marais Vernier – Risle maritime

Ces deux zones de marais présentent une frange estuarienne et d'importantes surfaces de marais arrière littoraux.

Le Marais Vernier constitue une vaste dépression semi-circulaire limitée au nord par la Seine et au sud par un coteau de plus de 100 m de haut marquant la fin du plateau crayeux du Roumois. Cette vaste dépression humide d'environ 45 00 ha correspondant à un ancien méandre de la Seine abrite un grand ensemble de milieux originaux et fonctionnels pour l'avifaune. Elle comprend :

- ▶ **le marais ancien**, essentiellement recouvert d'une couche de tourbe de 2 à 11 m de profondeur est situé au sud de la D 103 qui longe l'ancienne digue des hollandais. Cette partie du marais est en majeure partie dominée par des prairies, avec des linéaires importants de fossés, haies, alignements d'arbres. Le parcellaire y est particulier : à la périphérie, les courtils qui sont des parcelles étroites et allongées ; au centre, des parcelles plus importantes correspondant aux communaux ainsi que des espaces enfrichés et boisés. Cet ensemble est majoritairement exploité sous formes de prairies, à usage souvent mixte (fauche et pâturage). On y trouve le seul étang naturel de la région : la Grand'mare.
- ▶ **le marais moderne** constitué de terrains alluvionnaires gagnés au XIX^e siècle sur le lit du fleuve par son endiguement. Remembrée et aménagée (autoroute), cette partie du marais pouvant plus facilement être drainée et exploitée présente de grandes parcelles occupées par des cultures et des prairies.

La Risle maritime, commençant en aval de Pont-Audemer, subit l'influence de la marée. Les 1 800 ha du fond de la vallée sont quant à eux occupés par des dépôts alluvionnaires modernes et anciens, les sols sont plus ou moins hydromorphes et la nappe phréatique y est affleurante une bonne partie de l'année. Ce fond de vallée alluvionnaire comprenant également quelques zones tourbeuses et paratourbeuses est majoritairement occupé par des prairies et par une structure bocagère assez développée.

M. Collard



Pluvier argenté
(*Pluvialis squatarola*)

M. Collard



Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

M. Collard



Spatule blanche
(*Platalea leucorodia*)

M. Collard



Tadorne de Belon
(*Tadorna tadorna*)

Boucles de la Seine aval

Le site s'étend sur 5 boucles de la Seine entre la boucle de Roumare et celle de Petitville. Les méandres de la Seine et leur évolution sont à l'origine de conditions variées déterminant des milieux très contrastés avec une opposition forte entre les rives convexes et concaves du fleuve.

La rive convexe correspond à une zone de dépôt où se retrouvent deux types d'alluvions :

- ▶ **les alluvions anciennes**, généralement de nature siliceuses et grossières. Le fleuve y a creusé des terrasses, sur lesquelles s'installent des milieux secs et silicicoles, particulièrement originaux pour la région, pelouses en milieux ouverts, chênaie acidiphile en milieu boisé ;
- ▶ **les alluvions modernes**, plus fines et argileuses, correspondant au lit majeur actuel. Plus ou moins baignées par la nappe phréatique superficielle, elles abritent une végétation de marais alcalins à neutroclines. En bordure du fleuve, les crues répétées édifient un bourrelet alluvial, à l'abri duquel l'eau stagne dans les secteurs les plus bas, permettant la mise en place de sols paratourbeux à tourbeux au sein des alluvions. Les vraies tourbières de fond de vallée s'installent dans les méandres fossiles. Des vasières linéaires se développent en bord de Seine notamment à Petitville.

La rive concave, non comprise dans la ZPS subit l'érosion du fleuve qui a taillé des coteaux très abrupts dans le plateau crayeux, avec la présence de pitons et fronts rocheux.

Cette organisation des milieux est répétitive d'une boucle sur l'autre, avec cependant des importances relatives variées entre les différentes composantes. Dès la Boucle de Brotonne, l'influence de l'estuaire réduit le bourrelet alluvial. En résumé, les différents milieux retrouvés le long des boucles de la Seine sont en majorité des habitats prairiaux, des landes, des tourbières, des pelouses et des massifs forestiers.

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Sur l'ensemble du site, 337 taxons d'oiseaux ont été observés au moins une fois, ce qui en fait le site le plus riche de Normandie. Le territoire accueille ainsi 59,5 % des taxons observés en France.

Afin de prioriser les axes d'interventions sur ce site, seules ont été retenues les espèces régulières (présentes chaque année) et non considérées comme échappées ou introduites, soit au final :

- ▶ **48** espèces sont des espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux,
- ▶ **68** espèces sont des espèces correspondant à la définition de l'article 4.2 de la Directive.

Ces 116 espèces d'intérêt communautaire ont été hiérarchisées et classées au regard de leur milieu de vie, de leurs statuts de conservation, de leur régularité et de leur représentativité.

Ce classement hiérarchique des espèces d'intérêt communautaire par grand type de milieu de vie est présenté dans le tableau suivant.

Tableau I : espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire visés à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et migrateurs régulièrement présents sur le site et non-visés par l'annexe I de la DO (selon le FSD)

CODE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Intérêt du site	Principaux milieux de vie										Présence				
				Mer	Hauts de plage	Zone intertidale	Prés salés	Mares, plans d'eau	Haies et boisements	Roselières	Prairies humides	Fossés, Berges	Friches et prairies	Cultures	Nicheur (mars à juillet)	Hivernant (novembre à février)	Halte Migratoire (février-avril et aout-novembre)	
A092	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	Faible															X
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Moyen														X	X
A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Faible															X
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Fort													X	X	
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	Faible															X
A156	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Fort													X	X	
A157	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	Moyen													X	X	
A147	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	Faible															X
A146	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	Faible															X
A143	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Moyen													X		X
A145	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Faible															X
A144	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Moyen													X		X
A149	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Fort												X	X	X	
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Moyen												X	X		X
A046	<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant	Faible															X
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Faible												X			
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Faible												X			
A288	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Moyen												X			
A375	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Bruant des neiges	Faible													X		
A381	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	Fort												X			
A379	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	Faible															X
A084	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Faible															X
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Fort												X	X		X
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Moyen												X	X		X
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Fort												X	X		X
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	Moyen													X		X
A054	<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	Moyen												X	X		
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	Moyen													X		X
A056	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Moyen													X		X
A164	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Moyen															X
A161	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	Moyen													X		X
A165	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Moyen													X		X
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	Moyen												X	X		X

A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Moyen															X	X
A166	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Moyen																X
A218	<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche	Fort															X	
A031	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Fort															X	X
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Faible																X
A151	<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié	Moyen																X
A160	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Fort															X	X
A158	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	Moyen																X
A131	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	Fort															X	X
A063	<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	Faible																X
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Faible															X	X
A096	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Moyen															X	
A098	<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Faible															X	X
A103	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Fort															X	X
A059	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	Moyen															X	
A062	<i>Aythya marila</i>	Fuligule milouinan	Faible															X	
A061	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	Moyen															X	
A067	<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à œil d'or	Faible															X	X
A272	<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	Fort															X	?
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	Fort															X	X
A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	Moyen															X	X
A175	<i>Stercorarius skua</i>	Grand labbe	Moyen																X
A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	Moyen															X	X
A007	<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe esclavon	Faible															X	
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	Moyen															X	
A006	<i>Podiceps grisegena</i>	Grèbe jougris	Faible															X	
A127	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Faible																X
A196	<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	Faible																X
A197	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Faible																X
A199	<i>Uria aalge</i>	Guillemot de Troil	Faible															X	
A070	<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	Faible																X
A069	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	Faible																X
A068	<i>Mergus albellus</i>	Harle piette	Faible																X
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Moyen															X	
A029	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	Faible																X
A222	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	Moyen															X	X
A221	<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	Faible															X	X
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	Fort															X	X
A173	<i>Stercorarius parasiticus</i>	Labbe parasite	Faible																X
A367	<i>Carduelis flavirostris</i>	Linotte à bec jaune	Faible															X	
A290	<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	Moyen															X	
A066	<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune	Faible															X	
A065	<i>Melanitta nigra</i>	Macreuse noire	Moyen															X	

A119	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	Moyen																X			
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur	Moyen																X	X	X	
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Faible																		X	
A074	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Faible																		X	
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Moyen																		X	
A177	<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	Faible																		X	
A058	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	Faible																		X	
A043	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	Moyen																	X	X	
A041	<i>Anser albifrons</i>	Oie rieuse	Faible																	X		
A323	<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	Fort																	X		
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	Moyen																	X	X	
A294	<i>Acrocephalus paludicola</i>	Phragmite aquatique	Fort																		X	
A295	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	Fort																	X		
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Faible																	X		
A200	<i>Alca torda</i>	Pingouin torda	Faible																	X		
?	<i>Anthus spinoletta petrosus</i>	Pipit maritime	Moyen																			
A255	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Faible																		X	
A002	<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	Faible																	X	X	
A001	<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin	Faible																	X	X	
A003	<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	Faible																	X		
A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	Moyen																	X		
A140	<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Moyen																		X	
A122	<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	Fort																	X	X	
A274	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	Faible																	X		
A297	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	Fort																	X	X	
A296	<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	Moyen																	X		
A055	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	Moyen																	X	X	
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	Fort																	X	X	
A034	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	Fort																		X	
A194	<i>Sterna paradisaea</i>	Sterne arctique	Moyen																		X	
A190	<i>Sterna caspia</i>	Sterne caspienne	Moyen																		X	
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Moyen																		X	
A189	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	Moyen																		X	
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Moyen																		X	
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Fort																	X	X	
A275	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	Moyen																	X		
A276	<i>Saxicola torquata</i>	Tarier pâtre	Faible																	X		
A365	<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	Faible																		X	
A169	<i>Arenaria interpres</i>	Tournepière à collier	Moyen																		X	
A277	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Moyen																		X	
A142	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Fort																	X	X	X

Agriculture

L'agriculture joue un rôle fondamental dans la gestion du territoire. Les activités agricoles ont façonné les paysages ruraux actuels et influencent considérablement les peuplements floristiques et faunistiques ainsi que les caractéristiques fonctionnelles des habitats. Depuis 1989, les Mesures Agri Environnementales participent à l'économie de l'activité et au maintien des zones herbagères.

Au niveau de l'embouchure de la Seine, les principales activités agricoles sont l'élevage et la polyculture. Dans le Marais Vernier tourbeux, l'agriculture est principalement tournée aujourd'hui vers l'élevage sur prairie. Un tiers du marais n'est plus exploité par les agriculteurs et a une vocation cynégétique ou de protection de la nature. Dans le Marais Vernier alluvionnaire, où la capacité d'assèchement est plus grande, l'agriculture intensive s'est beaucoup plus développée tout comme dans le marais de Norville. En Vallée de la Risle une grande partie de la surface est restée en herbages.

Au niveau des Boucles de la Seine aval, les caractéristiques naturelles de la vallée ont entraîné le développement d'une agriculture basée sur quatre productions principales : le lait, la viande bovine, la céréaliculture et l'arboriculture.

D'une façon générale, on constate une intensification de l'agriculture, ces dernières années.

Chasse

La chasse est une activité importante sur le site, et notamment la chasse au gibier d'eau. Le site dénombre plus de 300 installations de chasse au gabion et plusieurs associations. Une chasse au sanglier est aussi pratiquée sur certains secteurs. Cette activité s'exerce également sur les coteaux boisés, bois et forêts.

Pêche

La Seine et les affluents limitrophes du site sont utilisés pour la pêche. La pêche professionnelle se pratique sur la Risle et sur la partie maritime et endiguée de l'embouchure de la Seine (métier du chalut de la pêche d'estuaire, du trémail...). La pêche de loisir se pratique aussi sur l'ensemble du site et les divers plans d'eau.

Industrie

L'industrie est une part très importante des activités socio-économiques. Situées surtout en périphérie du site, on trouve tout d'abord les activités portuaires avec le Grand Port Maritime du Havre et celui de Rouen, les zones industrielles du Havre, de Notre Dame de Gravenchon-Port Jérôme (1-2-3), de Saint-Wandrille et du Trait, les entreprises de logistiques et de FRET, etc. Ces activités sont notées en augmentation et encore récemment avec la création de Port 2000.

Dans les Boucles de la Seine aval, il existe aussi plusieurs entreprises d'extraction des ressources du sol (carrière d'extraction de granulats en activité, craies et tourbes arrêtées). Le Grand Port Maritime de Rouen est aussi présent sur le site par le biais de la gestion du chenal de navigation de la Seine, de la gestion des berges et par la présence de chambres de dépôts.

Les petites entreprises artisanales sont également nombreuses en périphérie et sur le site.

Loisirs-tourisme

Le site est situé sur un axe Paris-littoral (station balnéaire), il forme une zone rurale comprise entre des pôles industriels et il bénéficie d'un attrait touristique lié à la qualité de ses paysages.

Il existe de nombreux hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, Hôtellerie) dans la vallée de la Seine. Plusieurs routes touristiques spécifiques à ce territoire ont été mises en place notamment par le Parc naturel régional.

Exploitation forestière – coupeur de roseaux

Il existe une activité de coupeur de roseaux dans la réserve naturelle qui est en diminution ces dernières années. Cinq entreprises d'exploitations forestières sont répertoriées sur les communes de la ZPS (ANORIBOIS, 2012). Les boisements, très peu nombreux, sont uniquement privés au sein de la ZPS. En périphérie du site il y a par contre de très importants massifs domaniaux (Brotonne, Trait-Maulévrier, Roumare) ainsi que quelques forêts privées (Jumièges, Mauny). Les coteaux calcaires abandonnés depuis un certain temps se recouvrent de boisements non gérés.

D'après la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE, **les priorités dans une ZPS sont les espèces de l'annexe 1 et les espèces migratrices** qui doivent bénéficier de mesures de conservation spéciales concernant leurs habitats afin d'assurer leur survie et leur reproduction. A cette fin, une importance particulière est donnée aux zones humides, particulièrement celles d'importance internationale.

Les enjeux de la ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » sont présentés dans les **trois DOCOBs des ZSC** : « Estuaire de la Seine », « Marais Vernier – Risle maritime » et « Boucles de la Seine aval ». En ce qui concerne l'avifaune, ils peuvent être regroupés comme ceci :

Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités

Secteur/ Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Les oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conserver les populations d'oiseaux visés par l'arrêté de désignation de la ZPS ▶ Maintenir voire améliorer la capacité d'accueil des oiseaux migrateurs ▶ Conserver l'avifaune des roselières ▶ Conserver l'avifaune des prairies notamment le Râle des genêts ▶ Conserver les populations de Pie grièche écorcheur
Les habitats d'oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Restaurer les milieux intertidaux ce qui inclut la préservation et la restauration de vasières biologiquement productives ▶ Conserver de grandes surfaces de roselière ▶ Maintenir et restaurer les prairies et retour en prairie de parcelles cultivées ▶ Maintenir le caractère humide et niveaux d'eau suffisants selon les saisons ▶ Maintenir et restaurer les milieux aquatiques, y compris linéaires et interstitiels ▶ Conserver les milieux boisés, sauf les peupleraies qui peuvent être restaurées en prairies

L'objectif principal de la ZPS « estuaire et marais de la basse Seine » est donc de **maintenir et de rétablir un bon état de conservation des populations d'oiseaux** visées par l'arrêté de désignation de la ZPS, de **maintenir, d'étendre ou de restaurer les habitats d'espèces** d'intérêt communautaire et également de **maintenir voire augmenter la capacité d'accueil pour les oiseaux migrateurs**.

Actions pouvant impacter les espèces d'intérêt européen

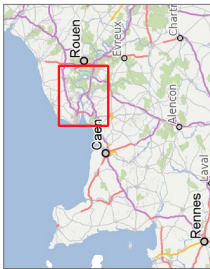
Habitat d'espèces	Actions favorables	Actions défavorables voire incompatibles
Milieux subtidiaux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Application voire adaptation du plan POLMAR ▶ Essayer de limiter la fréquentation sur les zones nourricières et de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pollution aux hydrocarbures ▶ Augmentation des activités de loisirs nautiques et professionnelles
Hauts de plage sableux ou graveleux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Canalisation et/ou limitation de la fréquentation pour éviter le dérangement et la destruction de nids en haut de plage (Limicoles, Anatidés, Laridés, Sternidés) ▶ Enlèvement manuel et sélectif des macro-déchets à une période adaptées ▶ Conserver et entretenir des zones de reposoirs (Limicoles, Anatidés, Laridés, Sternidés) ▶ Amélioration des conditions de nidification (Limicoles, Sternidés) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dérangement sur les reposoirs ou sur les zones de nidification (Limicoles, Anatidés, Laridés, Sternidés) ▶ Dépôt de déchets / Nettoyage mécanique des hauts de plages ▶ Industrialisation et artificialisation du littoral
Milieux intertidaux, filandres, vasières	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Gestion pour la conservation et/ou la restauration ▶ Limitation de la végétation au niveau de la slikke ▶ Maintien d'une richesse benthique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Artificialisation / Aménagements entraînant une augmentation du cloisonnement et/ou de l'atterrissement de l'estuaire ▶ Augmentation de la fréquentation (loisir ou professionnelle) / Augmentation des dérangements ▶ Pollutions / Dépôts de déchets
Schorre, prés salés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Entretien et conservation des prés salés existants notamment avec du pâturage très extensif ▶ Inondation périodique des terrains en eau saumâtre à salée ▶ Restauration par fauche tardive de la roselière sub-halophile (Limicoles et Passereaux paludicoles) ▶ Maintenir et entretenir les zones de reposoir 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation de la fréquentation et des dérangements ▶ Eutrophisation / Remblaiement ou drainage ▶ Homogénéisation du schorre
Mares, plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Laisser des zones riches en végétation aquatique (roseaux scirpes, carex), pour favoriser la nidification (Grèbes, Anatidés, Gruiformes) ▶ Maintien d'une mosaïque de faciès diversifiés aux abords des mares (entomofaune, ichtyofaune, batrachofaune) ▶ Profil topographique varié avec des zones plus profondes et des berges naturelles (Grèbes, Grand cormoran, Canards plongeurs, Ciconiformes...) ▶ Conserver les mares en eau le plus longtemps possible avec des niveaux hauts à la fin de l'hiver et un réessuyage naturel et progressif au printemps ▶ Conserver et entretenir les connexions et les fonctionnalités hydrauliques ▶ Développement d'un réseau de mares en zone non chassée ▶ Favoriser les zones de clap, qui peuvent former des reposoirs (Limicoles, Anatidés, Laridés) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Utilisation de produits chimiques / pollutions diverses ▶ Remblaiement / Atterrissement des terrains / Eutrophisation ▶ Augmentation de la fréquentation et des dérangements (ex : travaux d'entretien, chasse) en période de nidification et lors des haltes migratoires

Haies et alignements d'arbres, boisements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des secteurs boisés utilisés ou potentiellement favorables à l'accueil de colonie ou de dortoirs (Grand cormoran, Ciiconiformes, Falconiformes, Strigiformes, Passereaux forestiers et bocagers) ▶ Entretien et préservation des haies et alignements d'arbres ▶ Garder une mosaïque d'associations végétales ▶ Maintien d'arbres isolés et laisser sur pied les arbres morts ▶ Conservation et restauration des écotones ▶ Restauration avec plantation d'essences indigènes ▶ Maintenir ou restaurer les haies et buissons remplissant une fonction de nourricerie, de refuge et de nidification (Galliformes, Passereaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Destruction / dérangement des zones de nidification ou de dortoirs ▶ Arrachage autour des plans d'eau ▶ Arrachage / coupe excessive surtout dans les zones favorables à la nidification ▶ Destruction de la strate buissonnante ▶ Homogénéisation des espèces et de la structure végétale ▶ Plantation d'essences homogènes
Roselières	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien d'une mosaïque de faciès diversifiés au sein du grand massif de roselières ▶ Inondation périodique des terrains en eau saumâtre à salée (Ciiconiformes, Passereaux paludicoles) ▶ Conserver des niveaux d'eau hauts en hiver et avec un réessuyage naturel au printemps ▶ Conservation de zones non coupées annuellement pour la nidification (Passereaux paludicoles, Gruiformes, Butor étoilé, Busard des roseaux) ▶ Opérations visant à rajeunir le milieu (étrépage, dessouchage) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation du dérangement en période de nidification notamment lors de l'entretien des mares de chasse ▶ Diminution voire suppression du phénomène d'inondation / Atterrissement / Boisement ▶ Intensification des modes d'exploitation de la roselière ▶ Abandon ou homogénéisation des modes de gestion de la roselière
Prairies humides	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintien des prairies humides avec diversification des modes de gestion ▶ Maintien d'écotones entre la prairie humide et les milieux environnants ▶ Suppression totale des amendements et des produits phytosanitaires ▶ Favoriser la nidification et les stationnements en gardant des niveaux d'eau importants en période hivernale avec un réessuyage doux au printemps (Limicoles, Anatidés, Passereaux...) ▶ Pâturage ultra extensif et fauche tardive 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Abandon / évolution de la végétation / développement des ligneux ▶ Remblaiement / Comblement de la zone humide ▶ Intensification des pratiques de gestion / Surpâturage / Drainage ▶ Disparition de la micro-faune par intensification des modes de gestionnaire ▶ Homogénéisation du milieu et des modes de gestionnaire ▶ Variations des niveaux d'eau en période de nidification (Passereaux, Limicoles)
Fossés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Veiller à maintenir de l'eau dans les fossés et les points les plus bas toute l'année ▶ Conserver les flux biogéochimiques pour la richesse trophique et la qualité de l'eau ▶ Berges naturelles et en pente douce (Limicoles, Gruiformes, Passereaux) ▶ Conserver / entretenir les fonctionnalités des fossés ▶ Maintien par endroits de berges abruptes (Martin-pêcheur) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Période d'asec / curages intensifs ▶ Pollutions agricoles, industrielles, maritime / Eutrophisation ▶ Comblement / blocage de la circulation hydrauliques ▶ Berges artificielles

Friches et prairies mésophiles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir ou restaurer les milieux ouverts ▶ Maintenir ou restaurer une mosaïque d'associations végétales diversifiées ▶ Favoriser les jachères type faune sauvage (diversité floristique importante) (Galliformes, Passereaux prairiaux) ▶ Favoriser le stationnement et la nidification par un pâturage très extensif 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fermeture du milieu / évolution de la structure végétale vers un habitat arbustif ▶ Pollutions diverses, engrais qui nuisent à la chaîne trophique ▶ Surpâturage / fauche précoce qui nuisent à la micro-faune ▶ Intensification des pratiques de gestion et augmentation du dérangement en particulier durant la nidification
Cultures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Remise en herbe progressive ▶ Pas d'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires nuisant à la micro-faune ▶ Maintenir un seuil d'inondation en hivernal ▶ Contrôler et protéger les possibles sites de nidification 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intensification des pratiques d'exploitation / Augmentation des dérangements en particulier pendant la nidification ▶ Drainage ▶ Exploitation tardive qui détruit les nids des oiseaux déjà installés ▶ Travail du terrain en période de nidification et passages répétés

Natura 2000 en Normandie

Site: Estuaire et marais de la Basse Seine - FR2310044

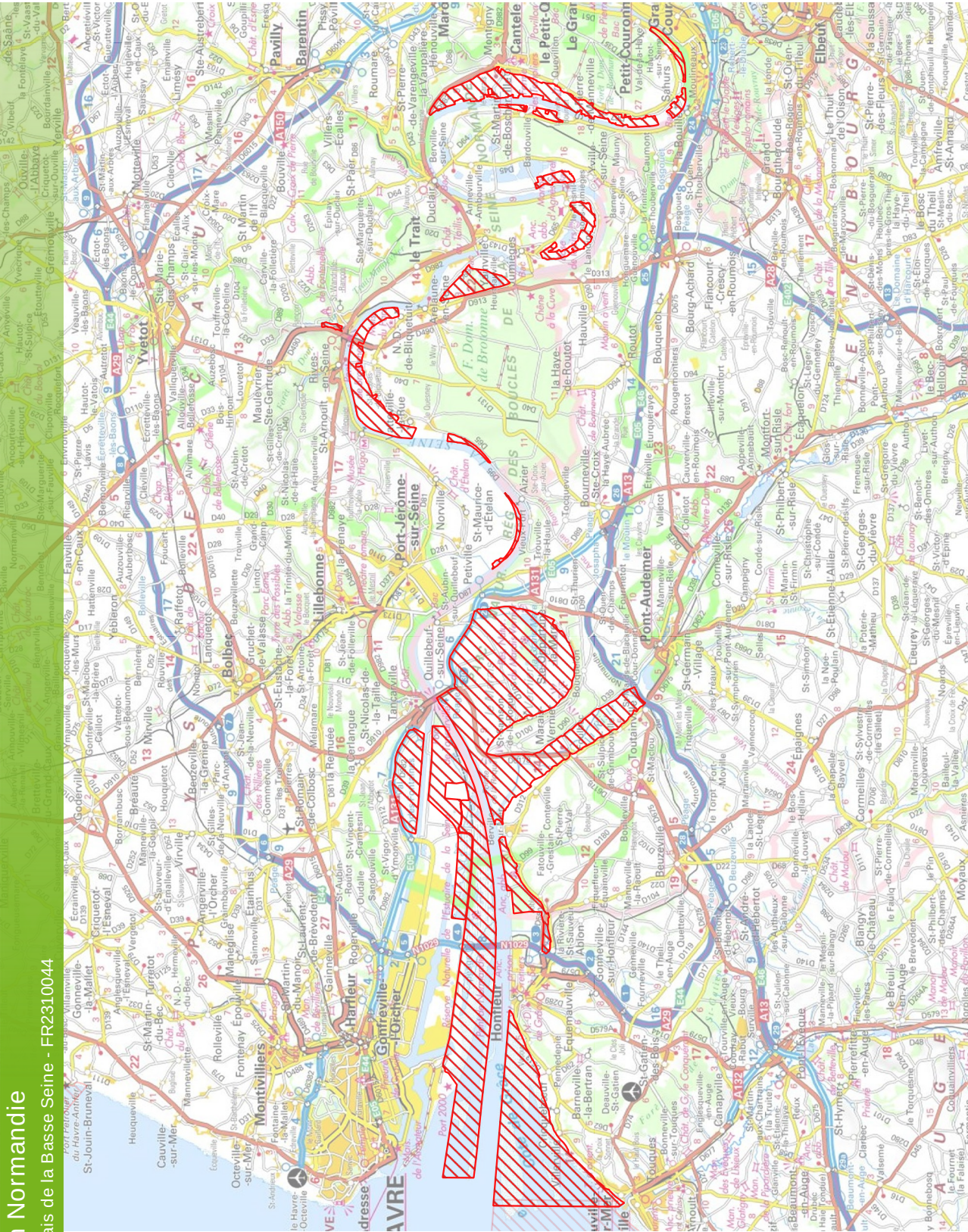
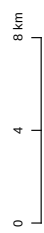


-  Site Natura 2000 - FR2310044
-  Autre site (ZPS)

Cliquez sur le logo ci-dessous pour accéder aux informations liées au site



Sources :
IGN Scanexpress;
DREAL Normandie;
Production :
Le 31/05/2017 - DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr



INPN

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2310044>

CARMEN

<https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map>

Maison de l'Estuaire

www.maisondelestuaire.org/

DREAL de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

<https://www.pnr-seine-normande.com/>

DDTM 14

<http://www.calvados.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-et-de-a1951.html>

DDTM 27

www.eure.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer-DDTM/

DDTM 76

www.seine-maritime.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/L-Etat-en-Seine-Maritime/Les-territoires-et-la-mer/



Fiche actualisée en mai 2022

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
 Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex
 Tél. : 02 78 26 19 00
dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Réalisation : DREAL Normandie